

PNR. Une maison du parc flambant neuve s'installera à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

C'est acté ! La présidente de la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse, a donné son aval pour le financement de la construction d'une Maison du parc.

Elle sortira de terre dans trois ans, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, sur un terrain communal communément appelé « le terrain des sœurs ». « Le maire souhaitait y voir s'implanter un projet lié à l'environnement, avec cette Maison du parc, on est au cœur du sujet », souligne la présidente du Parc naturel de la haute vallée de Chevreuse (PNR), Anne Cabrit.

Faciliter le travail des agents

Car au fond, quel est le rôle d'un parc, cet espace ouvert à tous qui regroupe un ensemble de sites naturels, culturels ou historiques remarquables ? Ce n'est pas une base de loisir ou un musée, mais bien un pays habité qui évolue au rythme de son temps. Créé en 1985, il a pour mission de préserver ces lieux façonnés par le temps, tout en développant des activités humaines compatibles avec le respect de l'environnement. Vie culturelle, architecture, tourisme, déplacement, consommation, préservation de la nature... autant de domaines dont s'occupe le PNR.

Celui de la haute vallée de Chevreuse compte 35 agents qui travaillent au quotidien sur ces sujets. « Lorsque j'ai été élue présidente fin 2021, j'ai lancé un audit financier sur les ressources humaines. Or il est apparu que les conditions de travail des agents, dispatchés sur deux sites, au château de la Madeleine à Chevreuse, et au Moulin d'Ors, à Château-Port, étaient rendues difficiles par l'éloignement géographique », explique Anne Cabrit. Et le nouveau directeur général des services, Jean Mola, de poursuivre : « Ils travaillent en transversalité sur les dossiers donc ce regroupement sur un seul site leur facilitera la tâche. D'ailleurs, les agents se réjouissent de ce projet. »

Le choix de la commune s'est porté sur Saint-Rémy-lès-Chevreuse, « car c'est là où il y avait du foncier disponible et c'était une gageure d'en trouver. D'autre part, on reste dans le cœur historique du parc », explique Anne Cabrit.

Une maison exemplaire telle une vitrine du parc

Pour les responsables, cette nouvelle maison se devra d'être une vitrine du parc. « Il y aura



Anne Cabrit, la présidente du Parc naturel de la Haute vallée de Chevreuse et Jean Mola, le nouveau directeur général des services.

les agents, les élus pour les réunions. Mais aussi et surtout des visiteurs qui viendront prendre des renseignements pratiques sur les randonnées ou les hébergements par exemple. Car la maison se doit d'être une porte d'entrée du parc mais aussi de sortie afin que les gens aient envie de découvrir le territoire. On y retrouvera également une boutique où les visiteurs pourront acheter des produits locaux.

Et pourquoi ne pas imaginer des expositions temporaires d'artistes du territoire afin de mettre en avant les métiers d'art », détaille Anne Cabrit. La proximité avec la gare du RER B devrait faciliter le flux de visiteurs vers la future maison.

Pour Jean Mola, ce bâtiment se devra d'être exemplaire. « En tant que parc, nous avons un rôle d'innovation et de laboratoire d'essais. Ce sera donc une maison économe en éner-

gie, réalisée avec de nouveaux matériaux. L'idée étant de servir de modèle au niveau de l'urbanisme, de l'environnement paysager, de l'architecture afin de montrer ce que l'on sait faire et ainsi servir d'exemple aux collectivités ainsi qu'aux particuliers. »

Livraison fin 2025

La livraison de la future maison est espérée au dernier semestre 2025. « L'idée étant de signer la nouvelle charte dans les nouveaux locaux ! », souligne Anne Cabrit.

L'élaboration de ce nouveau document est l'autre gros dossier du moment du PNR. « Cette feuille de route, colonne vertébrale du parc, dictant les objectifs et missions du parc est établie pour 15 ans. Nous arrivons au terme de la précédente charte et il nous faut donc la réviser. Pour cela, nous sommes accompagnés par la Région et un cabinet de conseils afin d'évaluer les besoins », explique Anne Cabrit.

Révision de la charte

Ce mercredi 12 octobre, elle a convié à une réunion les 55 maires des communes du parc « car je souhaite les remettre au centre du dispositif », afin

d'expliquer la méthodologie du travail de révision de la charte, qui a un périmètre d'extension de 25 communes supplémentaires. « Les maires sont des partenaires essentiels, ils sont financeurs, ils ont un droit de regard sur ce que le parc entreprend. Ensuite, ce sera à nous d'effectuer des arbitrages. »

« Depuis cet été, tout le monde a vu les conséquences du changement climatique : sécheresse, incendies... Tout ça, ce n'est pas que dans le sud de la France, ça, c'est passé ici, sur notre territoire. Les choses changent et notre charte, qui doit se projeter sur 15 ans, a nécessité d'évoluer également. La charte touchant de nombreux sujets, nous discuterons aussi de l'accompagnement du développement économique à notre échelle. Mais il y aura aussi des sujets clivants à aborder, comme l'urbanisme, avec des communes soumises à la loi SRU et d'autres non. L'objectif étant d'évaluer les besoins et de trouver un équilibre », conclut Anne Cabrit qui a également à cœur d'associer la population lors de ce processus de révision.

M.V.

Premier festival des tiers-lieux de la vallée

L'association LUMEN « Tisser des liens de territoire », en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, organise le premier Festival des Tiers-Lieux de la Vallée. Durant une journée festive et conviviale, suivie d'une semaine de portes ouvertes, les visiteurs sont invités à découvrir 11 tiers-lieux de leur territoire ainsi qu'une exposition intitulée « Un tiers-lieu imaginaire », réalisée par des étudiants en design d'espace du Paris College of Art et de l'Ensaama.

Ce samedi, de 10h à minuit

Le samedi 15 octobre, de 10h à minuit, la Maison des associations de Chevreuse ouvre ses portes pour faire connaître au public le concept de tiers-lieux. Le festival célèbre leur rôle et impact innovant, en termes de cohésion sociale et territoriale, en proposant à tous des lieux alternatifs pour travailler, construire, échanger, cultiver, créer, se former, faire ensemble et partager un territoire commun.

Le programme

- Exposition « Un tiers-lieu imaginaire ».

- Stands.
- Création d'une œuvre collective.
- Table ronde 1 – 11h30.
- Déjeuner musical / Food Trucks.
- Table ronde 2 – 18h.
- Concert/Food Trucks – 20h.

Puis portes ouvertes du 17 au 23 octobre. Les tiers-lieux vous accueilleront dans leurs espaces respectifs, avec des ani-

mations et présentations, toute la semaine.

■ Premier festival des tiers-lieux de la vallée. Samedi 15 octobre, de 10h à minuit, la Maison des Associations de Chevreuse Plus d'infos sur facebook.com/AssociationLumen. instagram.com/associationlumen. Contact : AssociationLumencontact-festival@mailo.com

LES TIERS-LIEUX

- Le Lieu - Espace de création artistique (Gambais).
- L'abeille cool - Recyclerie et café associatif (Bures-sur-Yvette).
- Force de vivre - Rencontre, dialogue et coopération pour agir au-delà du système incestuel (Saint-Rémy-lès-Chevreuse).
- Coworking JP - Espace de coworking (Jouars-Pontchartrain).
- Les Serres de Beaudreville - Production agricole, transformation, commercialisation et services liés. (Gometz-

- la-Ville).
- Le Lab27 - Atelier d'art contemporain (Chevreuse)
- Nim's - Espace de coworking et chambres en coliving (Gif-sur-Yvette).
- Mad Wood - Atelier partagé d'ébénistes ouvert aux particuliers (Chevreuse).
- EcoLieu de Grivéry - Apprendre à mieux prendre soin de soi, des autres et de la planète (Gometz-le-Châtel).
- FabLab de la Vallée - Atelier associatif pour apprendre et faire ensemble (Chevreuse).

■ SAINT-LÉGER-EN-YVELINES

La fête de la pomme et de la châtaigne, ce dimanche

Ce dimanche 16 octobre, c'est le grand retour de fête de la pomme et de la châtaigne à Saint-Léger-en-Yvelines, de 11h à 18h. Un moment festif de village autour d'un vieux pressoir à pommes, d'un buffet campagnard, d'animations pour grands et petits, d'un spectacle équestre, de produits locaux... Cette journée est aussi l'occasion pour un public familial de découvrir associations, collectifs, initiatives citoyennes et locales liées à l'environnement ainsi que les producteurs et productrices locaux bio de la région dans le beau site de la Mare Gauthier. Site encore davantage mis en valeur grâce à l'exposition des plus belles photos sélectionnées au Festiphoto de Rambouillet.

Associations et producteurs locaux

Les associations : Le Mouvement Colibris avec un chambrule tout de nos idées reçues, la LPO Ile-de-France avec la fabrication de nichoirs, les Croqueurs de pommes pour nous faire connaître les variétés infinies de pommes, Festiphoto avec une chasse photographique, Bob avec sa serre et ses graines

de tomates anciennes, Cycle et recycle avec son atelier de réparations de vélos, les pompiers de S-Léger avec leur sensibilisation aux mesures de prévention aux incendies, le Cerf de Rambouillet pour parler de notre forêt, Montfort en transition avec un atelier zéro déchets, les Happyculteurs et les jardins vivants de S-Léger pour présenter leurs délicieux produits.

En présence également de producteurs locaux qui vendront le fruit de leur production : La ferme des Îlots (poulets et conserves), Les Bienfaitantes (produits lactofermentés), Inakakoura (jus d'ibiscus), Attiekie (chips au manioc), la brasserie La Voisine, le torréfacteur Arlo's coffee avec sa belle variété de cafés et de thés, Turmel (et ses savoureux chocolats), Bon et rebond qui s'engage sur l'antigaspi pour concocter ses confitures, L'Arbre à bulles de S-Léger (gamme maison de savons), La Fermette de l'Artoire (association du Perray prônant la permaculture avec quelques-uns de ses produits) ou encore du Trèfle au potager (avec ses légumes de saison...)



La fête de la pomme se déroulera à la mare Gauthier.

Au programme

- Pressage de pommes et récolte de jus en famille (2 tonnes à presser !!).
- Spectacle équestre.
- Manège tracté par les parents.
- Promenade à poney pour les enfants.
- Labyrinthe sensoriel pour les enfants.
- Jeux forestiers.
- Modélisme sur le lac.
- Restauration sur place.
- et plein d'autres activités ludiques...
- Dimanche 16 octobre, de 11h à 18h, à la mare Gauthier, à Saint-Léger. Entrée gratuite.